

Bilan démographique 2008

Plus d'enfants, de plus en plus tard

Anne Pla, division Enquêtes et études démographiques, Insee

Au 1^{er} janvier 2009, la population de la France métropolitaine et des départements d'outre-mer est estimée à 64,3 millions d'habitants. Avec 801 000 naissances, la France métropolitaine retrouve un niveau qu'elle n'avait plus atteint depuis 1981. La fécondité dépasse les deux enfants par femme en âge de procréer. Les naissances sont de plus en plus tardives : l'âge moyen à la maternité approche les 30 ans, soit deux années de plus qu'à la fin des années quatre-vingt. L'espérance de vie reste stable en 2008. Les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses : 5,6 millions de personnes de 75 ans et plus vivent en France, soit un tiers de plus qu'il y a dix ans.

En 2008, la population résidant en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (Dom) augmente de 366 500 personnes (+ 0,6 %). Au cours de cette année, 834 000 enfants sont nés et 543 500 personnes sont décédées. L'accroissement naturel est ainsi de 290 500 personnes. Le solde migratoire est estimé à 76 000 personnes (*tableau 1*).

Au 1^{er} janvier 2009, 64,30 millions de personnes résident en France : 62,45 millions en

France métropolitaine et 1,85 million dans les départements d'outre-mer. Ces estimations de population tiennent compte des résultats définitifs du recensement qui fixe la population légale au 1^{er} janvier 2006. De ce fait, les estimations de population du 1^{er} janvier 2000 au 1^{er} janvier 2008 ont été révisées (*encadré 1*).

Au 1^{er} janvier 2009, 770 000 habitants résident dans les collectivités d'outre-mer (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna, Saint-Martin et Saint-Barthélemy). Au total, la population des territoires français atteint ainsi 65,1 millions de personnes.

Au sein de l'Union européenne, la France se situe au deuxième rang par sa population, derrière l'Allemagne (82,1 millions d'habitants). 13 % des habitants de l'Union européenne résident en France.

La part des personnes de moins de vingt ans décroît dans la population, alors que celle des 65 ans ou plus progresse (*tableau 2*). C'est pour les plus âgés que la progression est la plus rapide. En dix ans, le nombre de personnes de 75 ans ou plus a augmenté d'un tiers, presque cinq fois plus vite que la population totale (+ 7 %). Dans le même temps, le nombre des moins de 20 ans restait quasiment stable, ne progressant que de 2 % en dix ans. Au 1^{er} janvier 2009, 8,7 % de la population a 75 ans ou plus.

1 Évolution générale de la situation démographique

en milliers

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Naissances vivantes	Décès	Solde naturel	Solde migratoire évalué	Ajustement*
1999	60 123	775,8	547,3	+ 228,5	+ 63	+ 94
2000	60 508	807,4	540,6	+ 266,8	+ 72	+ 94
2001	60 941	803,2	541,0	+ 262,2	+ 87	+ 94
2002	61 385	792,7	545,2	+ 247,5	+ 97	+ 94
2003	61 824	793,0	562,5	+ 230,6	+ 102	+ 94
2004	62 251	799,4	519,5	+ 279,9	+ 105	+ 94
2005	62 731	806,8	538,1	+ 268,7	+ 92	+ 94
2006	63 186	829,3	526,9	+ 302,4	+ 90	0
2007 (p)	63 578	818,7	531,2	+ 287,5	+ 71	0
2008 (p)	63 937	834,0	543,5	+ 290,5	+ 76	0
2009 (p)	64 303

(p) résultats provisoires à fin 2008 pour les populations 2007, 2008 et 2009, ainsi que pour l'état civil 2008.

* L'arrondi sur l'ajustement ne permet pas de retrouver la population de l'année suivante par simple sommation.

Champ : France.

Sources : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

INSEE
PREMIERE



INSEE

La France, en tête des pays européens pour la fécondité

En 2008, 801 000 enfants sont nés en France métropolitaine et 33 000 dans les départements d'outre-mer. Il faut remonter presque une trentaine d'années en arrière, en 1981, pour retrouver un niveau aussi élevé en métropole. L'indice conjoncturel de fécondité (*définitions*) dépasse cette année le seuil de deux enfants par femme (*tableau 3*). Il progresse par rapport aux années précédentes : 200 enfants pour 100 femmes en âge de procréer en 2006, 198 en 2007 et 202 en 2008. La France est, avec l'Irlande, le pays de l'Union européenne où la fécondité est la plus forte.

Des naissances... et des mariages de plus en plus tardifs

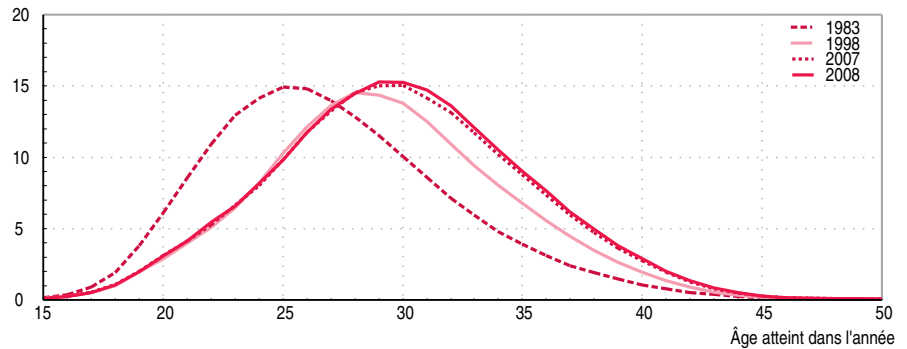
Le nombre de naissances progresse parce que les taux de fécondité par âge augmentent, alors que le nombre de femmes d'âge fécond diminue régulièrement depuis 25 ans : - 2 % en dix ans pour les femmes entre 20 et 40 ans, soit - 200 000 depuis 1999.

Si les taux de fécondité par âge étaient restés à leur niveau de 2007, il y aurait eu 17 000 naissances en moins cette année. C'est surtout aux âges relativement élevés, entre 30 et 40 ans, que la fécondité progresse (*graphique*). Les enfants nés en 2008 sont 21,5 % à avoir une mère âgée de 35 ans ou plus, ils étaient 20,0 % trois ans plus tôt, et 16,5 % il y a dix ans.

L'âge moyen à la maternité continue d'augmenter en 2008 : il atteint quasiment 30 ans, soit près de deux années de plus qu'il y a vingt ans. Cette tendance est générale en Europe, à l'exception des pays de l'Europe de l'Est récemment entrés dans l'Union européenne.

Les femmes nées en 1958, qui ont achevé leur vie féconde (bornée, par convention, à 50 ans), ont eu 2,13 enfants en moyenne, soit davantage que le seuil de renouvellement (*définitions*) de la population. À 40 ans, elles avaient déjà dépassé le seuil de 2 enfants par femme. Ce n'est plus le cas pour les générations plus récentes : les femmes nées en 1968, qui ont atteint 40 ans en 2008, n'ont eu en moyenne que 1,96 enfant à cet âge.

Nombre de naissances vivantes pour 100 femmes de chaque âge



Lecture : pour 100 femmes de 25 ans, il y a eu 9,7 naissances en 2008 ; en 1983, 25 ans plus tôt, 100 femmes de 25 ans donnaient naissance à 14,9 enfants.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

2 Évolution de la population totale par groupe d'âges

Année	Population au 1 ^{er} janvier (en milliers)					Proportion (en %)		
	Moins de 20 ans	De 20 à 59 ans	De 60 à 64 ans	65 ans ou plus	75 ans ou plus	Moins de 20 ans	De 20 à 64 ans	65 ans ou plus
1999	15 594,8	32 314,8	2 792,0	9 421,1	4 177,8	25,9	58,4	15,7
2006	15 887,7	34 136,1	2 827,9	10 334,2	5 159,2	25,1	58,5	16,4
2007 (p)	15 902,1	34 164,9	3 120,3	10 391,2	5 307,5	25,0	58,7	16,3
2008 (p)	15 904,4	34 136,0	3 395,2	10 501,3	5 457,4	24,9	58,7	16,4
2009 (p)	15 916,5	34 110,9	3 644,9	10 631,2	5 573,4	24,8	58,7	16,5

(p) résultats provisoires à fin 2008.

Champ : France.

Source : Insee, estimations de population.

3 Taux de fécondité par groupe d'âges

Année	Nombre de naissances pour 100 femmes					Indicateur conjoncturel de fécondité ¹	Âge moyen des mères ²
	15 - 24 ans	25 - 29 ans	30 - 34 ans	35 - 39 ans	40 ans ou plus		
1998	3,1	12,9	10,8	4,6	0,5	177,9	29,3
2006 (p)	3,3	13,1	12,7	6,0	0,7	199,8	29,7
2007 (p)	3,2	12,8	12,7	6,1	0,7	197,7	29,8
2008 (p)	3,2	12,9	13,1	6,3	0,7	201,8	29,9

(p) résultats provisoires à fin 2008.

1. Voir les définitions.

2. Âge calculé pour une génération fictive de femmes qui aurait à tous les âges la fécondité de l'année considérée.

Lecture : en 2008, 100 femmes âgées de 30 et 34 ans (en âge atteint dans l'année) ont eu en moyenne 13,1 enfants ; 10 ans plus tôt, 100 femmes du même âge avaient donné naissance à 10,8 enfants.

Champ : France.

Sources : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

4 Mariages selon l'état matrimonial antérieur et l'âge moyen au premier mariage

Année de mariage	Ensemble des mariages	État matrimonial antérieur des époux (en %)				Âge moyen au premier mariage ¹	
		Époux		Épouse		Hommes	Femmes
		Célibataire	Veuf ou divorcé	Célibataire	Veuve ou divorcée		
1998	278 525	81,8	18,2	83,0	17,0	29,8	27,7
2006 (p)	273 914	79,5	20,5	80,6	19,4	31,3	29,3
2007 (p)	273 669	79,3	20,7	80,5	19,5	31,5	29,5
2008 (p)	273 500

(p) résultats provisoires à fin 2008.

1. Âge moyen calculé pour une génération fictive d'hommes et de femmes qui aurait à tout âge les taux de primo-nuptialité calculés l'année considérée.

Lecture : en 2007, 79,3 % des hommes qui se sont mariés étaient célibataires auparavant. 19,5 % des femmes qui se sont mariées la même année étaient veuves ou divorcées.

Champ : France.

Sources : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

Encadré 1

Révision des estimations de population grâce aux résultats définitifs du recensement

La population du 1^{er} janvier 2006 est révisée à la hausse

La population est estimée chaque année. Ces estimations annuelles sont révisées et deviennent définitives lorsque les résultats d'un nouveau recensement de la population sont disponibles. Jusqu'à présent, les résultats du dernier recensement général de population de 1999 servaient de base aux estimations de population. Chaque année, la population française par sexe et âge était actualisée à partir des statistiques de l'état civil relatives aux naissances et aux décès et d'une estimation du solde migratoire par sexe et âge.

Cette année, les premiers résultats définitifs du nouveau recensement permettent d'établir la population de référence au 1^{er} janvier 2006 à partir des cinq premières enquêtes annuelles de recensement, collectées de 2004 à 2008. À cette date, la population légale de la France s'établit à 63 185 925 habitants, y compris les départements d'outre-mer (mais hors Saint-Martin et Saint-Barthélemy ; voir « *champ* »). La population de la France métropolitaine est, pour sa part, de 61 399 541 habitants. Par rapport aux dernières estimations publiées en janvier 2008, la population au 1^{er} janvier 2006 est révisée à la hausse de 188 000 personnes pour la France et de 233 000 pour la France métropolitaine.

La qualité de la mesure

La population totale du territoire varie du fait des mouvements naturels (naissances et décès) et des mouvements migratoires (entrées et sorties du territoire). Mais la mesure n'étant jamais parfaite, même dans le cas de recensements qui sont des opérations à très grande échelle, un troisième facteur peut intervenir : la qualité de l'estimation, ou plus précisément son évolution, peut aussi expliquer une partie de la variation observée de population.

Ainsi, au recensement de 1999, une procédure spécifique avait été mise en place pour mieux traiter les risques de doubles comptes des étudiants qui pouvaient être recensés à la fois chez leurs parents et chez eux, quand ils disposaient de leur propre logement. Par ailleurs, avec l'évolution de la société, les personnes sont aussi devenues plus difficilement joignables. Ces deux facteurs contribuent à minorer la variation de population intercensitaire 1990-1999. À l'inverse, la nouvelle méthode de recensement permet de mieux suivre la collecte dans les grandes villes et de limiter le nombre de personnes qui ne sont pas recensées.

Ajustement intercensitaire, ajustements annuels

Sur la base du recensement de 1999, la population s'établissait à 60,1 millions en France au 1^{er} janvier 1999. Entre le 1^{er} janvier 1999 et le 1^{er} janvier 2006, la population observée a augmenté de 3,1 millions de personnes. Selon les statistiques de l'état civil, le mouvement naturel (naissances et décès) contribue à cette hausse pour 1,8 million d'habitants. Le solde migratoire y contribuerait, pour sa part, pour 0,6 million. Pour faire coïncider la variation de la population observée entre deux recensements et la variation de population déduite du solde naturel et du solde migratoire, un ajustement de 661 000 a été introduit. Un ajustement avait déjà été introduit après les recensements de 1968 et de 1999. De tels ajustements existent dans de nombreux pays et renvoient aux imprécisions inhérentes à toute opération statistique. Ils ne remettent pas en cause la qualité des recensements, qui restent les meilleures sources disponibles pour connaître l'effectif de la population et ses caractéristiques sociodémographiques.

La variation de la population entre les deux derniers recensements

	du 1 ^{er} janvier 1999 au 1 ^{er} janvier 2006
Variation totale	3 060 000
Mouvement naturel	1 780 000
Mouvement migratoire ⁽¹⁾	620 000
Ajustement ⁽²⁾	660 000
Solde migratoire apparent ⁽¹⁾⁺⁽²⁾	1 280 000

Champ : France.

Sources : Insee, recensements de la population 1999 et 2006 et statistiques de l'état civil.

La révision de l'estimation de population au 1^{er} janvier 2006 conduit à réviser également les estimations de population du 1^{er} janvier 2000 au 1^{er} janvier 2005. Pour cela, l'ajustement de 661 000 a été réparti de façon égale sur les sept années de la période, les estimations du mouvement naturel et du mouvement migratoire n'étant pas modifiées. Les estimations de population jusqu'au 1^{er} janvier 2006 inclus sont désormais définitives.

Les estimations de population au 1^{er} janvier 2007 et au 1^{er} janvier 2008 sont également révisées cette année pour se caler sur le résultat définitif du recensement relatif au 1^{er} janvier 2006. Ces estimations restent cependant provisoires et seront révisées l'an prochain, avec la disponibilité de nouveaux résultats définitifs du recensement.

La progression du nombre de naissances hors mariage se poursuit en 2008. Devenues majoritaires en 2006, les naissances hors mariage représentent en 2008 plus de 52 % des naissances, soit 10 % de plus qu'il y a dix ans. 273 500 mariages ont été célébrés en France en 2008, dont 267 000 en France métropolitaine, autant qu'en 2007. En 2007, le nombre de premiers mariages a diminué au profit des remariages de veufs ou de divorcés (*tableau 4*). Poursuivant une tendance de long terme, l'âge moyen au premier mariage a encore augmenté en 2007 pour les deux conjoints : le marié a désormais en moyenne 31,5 ans lors d'un premier mariage, et la mariée 29,5 ans. En cinq ans, l'âge moyen au premier mariage a augmenté d'un an.

Deux mariages pour un pacs

Créé en 1999, le pacte civil de solidarité (pacs) a progressé lentement jusqu'au rapprochement des régimes fiscaux du pacs et du mariage en 2005. De sa création jusqu'à fin 2007, 385 000 pacs ont été signés en France. Au cours des trois premiers trimestres de l'année 2008, 106 000 nouveaux pacs ont été conclus, soit 44 % de plus qu'au cours des trois premiers trimestres de 2007. Le nombre total de pacs conclus en 2008 devrait ainsi approcher les 140 000. Près de 94 % des pacs conclus en 2008 l'ont été par des partenaires de sexe opposé.

Encadré 2

Une nouvelle pyramide des âges

Le recensement de la population fournit la répartition de la population totale selon le sexe et l'âge, appelée pyramide des âges. Entre deux recensements, la pyramide des âges est actualisée à l'aide des statistiques de l'état civil et des estimations de solde migratoire par sexe et âge. Jusqu'à l'an dernier, la pyramide des âges était basée sur les résultats du recensement de 1999.

La disponibilité des résultats définitifs du nouveau recensement conduit à réviser la pyramide des âges au 1^{er} janvier 2006. La part des femmes est ainsi légèrement modifiée, passant de 51,4 % à 51,6 %. Cette révision modifie également légèrement la répartition par âge, en révisant à la baisse les effectifs des plus jeunes et des plus âgés.

5 Espérance de vie à divers âges et mortalité infantile

Année	Hommes					Femmes					Taux de mortalité infantile pour 1 000 enfants nés vivants
	0 an	1 an	20 ans	40 ans	60 ans	0 an	1 an	20 ans	40 ans	60 ans	
1998	74,7	74,1	55,5	36,8	20,0	82,4	81,7	63,0	43,6	25,3	4,8
2006 (p)	77,1	76,5	57,8	38,8	21,8	84,2	83,5	64,7	45,1	26,7	3,8
2007 (p)	77,4	76,7	58,0	39,0	21,9	84,4	83,7	64,8	45,3	26,9	3,8
2008 (p)	77,5	76,8	58,1	39,1	22,0	84,3	83,6	64,8	45,3	26,9	3,8

(p) résultats provisoires à fin 2008.

Lecture : en 2008, l'espérance de vie des hommes de 60 ans est de 22 ans. Ce chiffre représente le nombre moyen d'années restant à vivre aux hommes de 60 ans avec les conditions de mortalité à chaque âge observées en 2008.

Champ : France.

Sources : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

Pour ces couples, il y a donc un pacs pour deux mariages, alors qu'en 2003, il y avait neuf fois plus de mariages que de pacs. Le taux de dissolution des pacs reste stable en 2008, autour de 13 %.

L'espérance de vie reste stable en 2008

En 2008, 533 000 personnes sont décédées en France métropolitaine et 10 500 dans les départements d'outre-mer. Le nombre de décès progresse ainsi de 2,3 % par rapport à l'année précédente. Le vieillissement de la population explique en partie l'augmentation du nombre de décès. Toutefois, les gains d'espérance de vie à la naissance (*définitions*) sont quasiment nuls en 2008. L'espérance de vie recule même très légèrement chez les femmes (*tableau 5*).

Dans les conditions de mortalité à chaque âge observées actuellement, un garçon né en 2008 vivrait 77,5 ans et une fille 84,3 ans. L'espérance de vie des hommes en France est comparable à celle de la moyenne de l'Union européenne. En revanche, celle des femmes vivant en France est l'une des plus élevées.

Le taux de mortalité infantile (*définitions*), qui diminuait régulièrement

auparavant, s'est stabilisé ces trois dernières années au niveau de 3,8 pour 1000. La France occupe ainsi une place moyenne en Europe, où certains pays nordiques (Suède, Finlande) ont des taux de mortalité infantile inférieurs à 3 pour 1000.

Sources

État civil : les statistiques sur les naissances, les mariages et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee. Pour 2008, il s'agit d'une estimation provisoire réalisée à partir d'une enquête auprès d'un échantillon de grandes villes et d'informations partielles de l'état civil.

Solde migratoire : le solde migratoire, différence entre les entrées et les sorties du territoire, est estimé par l'Insee à partir d'informations parcellaires. Les statistiques administratives renseignent sur les entrées de ressortissants des pays hors Union européenne. Les sorties d'étrangers, les mouvements des Français et des ressortissants de l'Union européenne ne font pas l'objet de décomptes administratifs systématiques. L'Insee s'appuie donc sur les tendances appréciables à partir des recensements.

Champ

Depuis juillet 2007, les deux îles de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, jusqu'alors

parties intégrantes de la Guadeloupe, sont devenues des collectivités d'outre-mer. Elles ne sont plus comptabilisées avec les départements d'outre-mer. Toutes les séries, que ce soit pour la population ou pour les événements d'état civil, ont donc été recalculées pour la France, en excluant Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Définitions

L'indicateur conjoncturel de fécondité est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Cet indicateur donne le nombre d'enfants moyen qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés à chaque âge l'année considérée demeuraient inchangés. Il est parfois exprimé en « nombre d'enfants pour 100 femmes ».

Le **renouvellement des générations** est assuré à la naissance si le nombre de filles dans la génération des enfants est égal au nombre de femmes dans la génération des parents. En l'absence de mortalité, 2,05 enfants par femme seraient suffisants pour assurer le remplacement d'une génération (2,05 et non 2 car il naît 105 garçons pour 100 filles).

L'espérance de vie à la naissance est égale à la durée de vie moyenne d'une génération fictive qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

Le **taux de mortalité infantile** est le rapport entre le nombre d'enfants décédés à moins d'un an et l'ensemble des enfants nés vivants.

Bibliographie

Desplanques G., « Avantages et incertitudes des enquêtes annuelles de recensement », *Population* n° 3, Ined, 2008.
Héran F., Toulemon L., « Que faire quand la population recensée ne correspond pas à la population attendue ? », *Population et société* n° 411, Ined, avril 2005.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=abonnements/liste-abonnements.htm>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2009

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Philippe Cotis
Rédacteur en chef :
Gilles Rotman
Rédacteurs :
C. Dulon, A.-C. Morin,
C. Perrel, C. Pfister
Maquette : É. Houël
Code Sage IP091220
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2009

